

## Csp contrat de securisation professionnelle

## Par bharata, le 10/03/2014 à 23:05

Bonsoir, je suis licenciée (licenciement économique) ma question est j'ai refuse mon csp.est ce que je peux revenir sur ma décision en acceptant? En sachant que le délai est passe merci d'avance.

## Par **P.M.**, le **11/03/2014** à **09:24**

Bonjour,

Un fois le délai de réflexion achevé, vous ne pouvez normalement plus revenir sur votre décision...